# REGLEMENT « DEADLIFT ONLY » SILENT WORKER SPORTS FESTIVAL

#### ARTICLE 1 : Définition de l'épreuve

- 1.1 La compétition « DEADLIFT ONLY» est une compétition individuelle dans laquelle le participant effectue plusieurs soulevés de terre.
- 1.2 L'athlète devra avoir une licence compétition ou une licence loisir ou une licence individuelle FFForce ou un Titre de Participation Unique (TPU).

#### **ARTICLE 2 : Engagement**

2.1 Les inscriptions se font via internet sur le site www.festival.silent-worker.com

#### ARTICLE 3 : Catégories d'âges

3.1 Compétition à l'indice GL Point donc sans catégories définies.

Une barre minimum de départ SEXE Femme/Homme est déterminée de la manière suivante :

60kg pour les femmes

- 120kg pour les hommes
- 3.2 En raison du mode calcul de l'indice, l'âge de l'athlète n'aura aucune importance
- 3.3 L'athlète devra effectuée une pesée avec au moins 1 arbitre au plus tard 30min avant le début du passage de son groupe

#### ARTICLE 4 : Déroulement de la compétition

4.1 Le force-athlétiste donne sa barre de départ, à la pesée, avec au minimum la charge indiquée dans le tableau ci-dessus. La barre est chargée au poids le plus faible demandé et les force-athlétistes sont appelés par ordre de poids de corps du plus lourd au plus léger.

Le force-athlétiste tente le Soulevé de Terre ou fait l'impasse. Quand tous les force-athlétistes sont passés, la barre est augmentée de 5kg et les force athlétistes sont de nouveau appelés par ordre de poids de corps décroissant.

Le force-athlétiste tente le Soulevé de Terre ou fait l'impasse. Si un essai est raté le force-athlétiste aura un essai supplémentaire. S'il rate le deuxième essai il sera éliminé.

Le force-athlétiste peut ne pas faire le deuxième essai et il aura 1 seul essai pour la barre suivante qu'il aura choisi plus lourde. S'il rate ce nouvel essai avec la barre plus lourde il sera éliminé. S'il réussit cette barre il a de nouveau 2 essais pour la barre suivante.

Si un force-athlétiste se succède à lui-même il aura 2 minutes de récupération. Le vainqueur est celui qui a soulevé le plus lourd et en cas d'égalité de charge ce sera l'athlète le plus léger (c'est pour cela que les force-athlétistes sont appelés du plus lourd au plus léger).

4.2 Des groupes des 12 athlètes maximum seront constitués pour éviter de trop grand temps de repos. Ceux-ci seront fait après la pesée en fonction du nombre d'athlètes inscrits.

## **ARTICLE 5 : Arbitrage**

5.1 L'arbitrage est assuré par des arbitres régionaux ou nationaux licenciés à la FFForce.

### **ARTICLE 6 : Frais Engagement**

6.1 Les frais d'engagement sont de 15€ pour les titulaires d'une licence compétition, loisir ou individuelle et de 25€ pour les TPU.